e-Scripta Romanica
vol. 14 (2026): 225–238
ISSN 2392-0718
https://doi.org/10.18778/2392-0718.14.16

Du viol au drame de la « bonne mère » : corps traumatique, maternité impossible et silence dans *Le malheur du bas* d'Inès Bayard

From Rape to the Tragedy of the "Good Mother": The Traumatized Body, Impossible Motherhood, and Silence in Inès Bayard's Le malheur du bas

Agnieszka Loska
Université de Silésie, Pologne
https://orcid.org/0000-0002-9297-398X
agnieszka.loska@us.edu.pl

Résumé : Le présent article analyse la représentation du viol et de ses conséquences dans *Le malheur du bas* d'Inès Bayard. Il défend l'hypothèse selon laquelle le viol ne constitue pas un événement ponctuel, mais une expérience traumatique qui se prolonge dans le corps, la maternité et la subjectivité de la victime. En s'appuyant sur les travaux de Cathy Caruth, l'étude montre que le traumatisme s'inscrit durablement dans le corps de Marie, la protagoniste du roman, et continue de se manifester bien après l'agression. La grossesse et la maternité, loin de favoriser une reconstruction de soi, réactivent la violence subie et transforment le corps maternel en lieu de persistance du traumatisme. En mobilisant les travaux de Sara Ahmed et d'Élisabeth Badinter, l'article se penche ensuite sur l'impossibilité de la relation maternelle, marquée chez la protagoniste par le rejet, la peur et l'absence d'amour. Enfin, sous le prisme des recherches de Shoshana Felman et Judith Butler, il montre que le silence de la protagoniste, tant choisi qu'imposé par des normes sociales, entrave son épanouissement en tant que mère et la pousse vers l'effondrement.

Mots clés : viol, maternité, silence, corps féminin, traumatisme.

Abstract: The present article analyzes the representation of rape and its repercussions in Inès Bayard's novel *Le malheur du bas*. It is based on the hypothesis that rape is not a single event but a traumatic experience that continues to shape the victim's body, motherhood, and subjectivity. Drawing on Cathy Caruth's work, the article argues that trauma becomes inscribed in the body of Marie, the novel's

Received: 2026-03-31; Verified: 2026-06-12; Accepted: 2026-07-07
© by the author, licensee University of Lodz – Lodz University Press, Lodz, Poland. This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution license CC-BY-NC-ND 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

Funding Information: Université de Silésie. **Conflicts of interests**: None. **Ethical Considerations**: The Authors assure of no violations of publication ethics and take full responsibility for the content of the publication. T**he percentage share of the author in the preparation of the work is:** 100%. **Declaration regarding the use of GAI tools**: ChatGPT (OpenAI) and LanguageTool were used for language editing and stylistic revision of the manuscript. The author reviewed and verified all suggested changes and takes full responsibility for the final content of the manuscript.

protagonist, and persists long after the assault itself. Pregnancy and motherhood, rather than offering a space for recovery, reactivate the violence she has endured and turn the maternal body into a site where trauma endures. Using the works of Sara Ahmed and Élisabeth Badinter, the article subsequently examines the impossibility of maternal bond, which is marked by rejection, fear, and the absence of maternal love. Finally, through the prism of Shoshana Felman's and Judith Butler's works, it shows that the protagonist's silence, both chosen and imposed by social norms, precludes her from flourishing as a mother and leads to her collapse.

Keywords: rape, motherhood, silence, female body, trauma.

Le viol est une violence dépourvue d'explication et de sens. Il provoque une destruction profonde et irréversible chez la victime. Les dégâts qu'il entraîne affectent non seulement le corps violé, mais également sa psyché, bouleversant par la suite l'ensemble de son existence. Le viol, comme l'observe Rennie Yotova, « est un meurtre sans cadavre » (Yotova, 2007, p. 14). La victime, après avoir vécu l'horreur, se trouve dans un espace entre la vie et la mort. Elle habite un corps qui est en même temps dépourvu de vie et de mort (Yotova, 2007, p. 15). Elle habite le néant.

Simultanément, à ce drame d'individu brisé par la violence cruelle s'attache l'indicible du viol. D'un côté, la victime s'enfonce « dans le silence du remords ou dans le cri de la folie » (Yotova, 2007, p. 52). De l'autre, il persiste une tendance à blâmer la victime, car son entourage essaie de retrouver du sens dans l'irrationalité de cette violence. La société condamne souvent la victime à une forme de mort sociale en interprétant faussement sa passivité et sa permissivité lors de la violence, dictée par la peur, comme un consentement à l'acte du violeur.

Cette attribution de la responsabilité à la victime, renforcée par la passivité tacite de son entourage, est présente de longue date. Toutefois, depuis plusieurs années, et surtout depuis l'émergence du mouvement #MeToo, la sensibilité sociale aux violences sexuelles ne cesse d'augmenter. Malgré cela, la stigmatisation sociale de la victime, toujours renforcée par les mythes et stéréotypes liés aux agressions sexuelles[1], persiste. C'est pourquoi ces violences deviennent de plus en plus fréquemment un thème central du débat public et un sujet majeur de la création littéraire. Les écrivains contemporains s'attachent à décrire le viol avec une précision croissante et à en décortiquer les mécanismes, afin d'en révéler les effets destructeurs sur le corps et la subjectivité de la victime[2].

[1] Helen Benedict identifie six mythes et stéréotypes concernant les agressions sexuelles. Ces croyances répandues expliquent typiquement le viol comme le résultat d'un désir masculin incontrôlable ou de signaux contradictoires envoyés par les femmes. Elles suggèrent également que le viol serait parfois une fausse accusation portée par une femme cherchant à se venger d'un homme, attribuent ce crime à des agresseurs d'une autre origine ethnoculturelle, affirment que les hommes jouissant d'une bonne réputation ne peuvent pas être des agresseurs, ou encore que les femmes provoquent elles-mêmes ces agressions (Benedict, 1993, pp. 13–24).

[2] La thématique de la violence sexuelle et de ses conséquences est abordée dans de nombreuses œuvres contemporaines. La littérature française donne notamment la parole à des auteurs qui cherchent à briser le silence entourant ces violences (*Le consentement* de Vanessa Springora, 2020), à mettre en lumière les difficultés d'exprimer le traumatisme (*Histoire de la violence* d'Édouard Louis, 2016), ou à interroger les structures sociales liées à la violence sexuelle (*King Kong Théorie* de Virginie Despentes, 2006), pour ne citer que quelques exemples. Ces textes participent à une réflexion plus large sur les effets

C'est dans cette dynamique littéraire que s'inscrit le premier roman d'Inès Bayard, *Le malheur du bas* (2018). Dès les premières pages, l'écrivaine dévoile la fin tragique de la protagoniste et de sa famille, tout en racontant le déclenchement du drame de Marie, sa protagoniste. Le récit s'ouvre sur la scène du crime : Marie a empoisonné à la fois son mari, son fils et elle-même. Saisi par ce début brutal, le lecteur cherche à comprendre ce qui l'a conduite à commettre ces actes. La protagoniste bayardienne est une femme ordinaire. Elle travaille dans une banque et mène, avec Laurent, son mari fidèle et quasiment parfait, une vie heureuse et simple, voire banale. Ensemble, ils rêvent d'un enfant qu'ils considèrent comme l'accomplissement de leur famille idéale.

Cette idylle est brisée quand le directeur de Marie la viole. Cependant, le viol n'est que le commencement de son malheur. La violence déchire d'abord son corps. La grossesse qu'elle découvre quelques jours plus tard, ainsi que le refoulement de cette expérience dévastatrice, qu'elle étouffe en elle sans en parler à personne, détruisent sa relation, ses rêves de maternité et sa vie entière. Bayard met en scène les conséquences de la violence sexuelle sur la subjectivité féminine et, plus particulièrement, sur l'expérience maternelle. Dans cette perspective, le roman invite à examiner une maternité issue d'un viol et marquée par la persistance du traumatisme. Loin d'apparaître comme un espace d'épanouissement ou de réparation, la maternité devient pour Marie le lieu où la violence subie continue de se manifester.

Le présent article soutient l'hypothèse selon laquelle, dans *Le malheur du bas*, le viol ne constitue pas un évènement ponctuel, mais une expérience traumatique qui continue à se déployer dans le corps, la maternité et la subjectivité de la victime. Le roman montre ainsi comment la violence sexuelle se prolonge bien au-delà de l'agression elle-même, en transformant durablement le rapport de Marie à son corps, à son enfant et aux normes sociales qui encadrent son existence. Cette continuité du traumatisme se manifeste à trois niveaux étroitement liés : le corps, la maternité et le silence qui structure le rapport de Marie à elle-même et aux autres. Nous examinerons également comment ce silence qui, loin de protéger la protagoniste, contribue à renforcer les effets destructeurs du traumatisme.

Afin de démontrer cette hypothèse, notre étude s'organise autour de trois axes principaux. La première partie analyse le corps traumatique de Marie et les manifestations corporelles du viol à la lumière des études consacrées au traumatisme. La deuxième partie s'intéresse à l'impossibilité de la maternité et à l'absence du lien maternel en mobilisant notamment les réflexions de Sara Ahmed et d'Élisabeth Badinter. Enfin, la troisième partie examine le silence de la protagoniste ainsi que le poids des normes sociales de la « bonne mère », en s'appuyant sur les travaux de Shoshana Felman et Judith Butler.

individuels et collectifs des violences sexuelles ainsi que sur les mécanismes sociaux qui contribuent à leur perpétuation.

Corps traumatique

Le viol touche d'abord le corps de la victime. Le violeur enlève ses vêtements pour ôter sa dignité. Il impose un contrôle total sur son corps, ce qui constitue une forme extrême de domination et de dépossession de sa subjectivité. Le viol d'une femme par un homme peut alors apparaître comme une manifestation extrême de haine dirigée contre la femme, visant à la réduire à un « corps à disposition » (Froidevaux-Metterie, 2020, p. 64) et à anéantir sa subjectivité. Pour comprendre l'ampleur des ravages que cet acte peut produire dans l'existence d'une femme, il faut en appréhender la profondeur. Dans *Le malheur du bas*, le viol ne se réduit pas à un événement ponctuel. Il s'inscrit durablement dans le corps de la protagoniste, qui devient le lieu où le traumatisme continue de se manifester.

Le viol est avant tout une violence physique. La victime souffre d'une douleur provoquée par l'agression atteignant les parties les plus intimes de son corps, lesquelles semblent résister à l'invasion de l'agresseur. Lorsque Marie est violée par son directeur, la douleur la submerge : « [s]on vagin est sec. Les parois de son sexe sont râpées jusqu'au sang » (Bayard, 2020, p. 35). La douleur est si intense qu'elle vomit. Cette violence physique est étroitement liée à une logique de domination masculine qui sert à la destruction de la femme, à son objectification qui la dépossède de sa subjectivité. Lors de ce viol, quand Marie tente de reprendre le contrôle de la situation en refusant de pratiquer une fellation et en mordant son agresseur, celui-ci la gifle puis la sodomise. Après cet acte, « son sexe est moite, trempé de sperme, de vomi, de sang, d'excréments et de sécrétions vaginales » (Bayard, 2020, p. 37). Bayard insiste sur l'accumulation de ces fluides corporels, ce qui déplace la scène du côté de la souillure et de la dégradation corporelle. Ce choix d'écriture contribue à faire du corps de Marie un espace de destruction à la fois symbolique et physique. La brutalité de cette scène souligne à la fois la volonté de l'agresseur d'humilier sa victime et d'exercer un pouvoir absolu sur elle. De plus, ce viol revêt non seulement une fonction excrémentielle mais aussi cannibalique (Yotova, 2007, p. 65). Ainsi, par son extrême violence, l'agresseur réduit Marie à une matérialité corporelle privée de toute subjectivité, comme si elle n'était plus perçue que comme une simple masse de chair que l'on peut déchirer et dominer.

Cependant, la violence du viol ne se limite pas au moment de l'événement. En mobilisant la théorie du traumatisme de Cathy Caruth (Caruth, 1995, pp. 4–5), il est possible de considérer que le traumatisme ne se réduit pas à l'événement violent lui-même. Il se manifeste par la réapparition ultérieure de cette expérience dans le corps et dans la mémoire du sujet. Pour la première fois, Marie revit son expérience traumatique en rentrant chez elle après l'agression et en découvrant sous la douche l'étendue de ses blessures : « du sang séché sur ses cuisses, des traces brunâtres et puantes, […], des traces de sperme séché au coin de ses lèvres » (Bayard, 2020, p. 39). Pour la deuxième fois, elle ressent de nouveau cette douleur le lendemain, lorsque son mari fait l'amour avec elle. Son corps, encore meurtri, « se déchire de l'intérieur comme si on lui enfonçait une grande lime brûlante au fond du vagin »

(Bayard, 2020, p. 46). À cet instant, Marie ne distingue plus clairement son mari de son violeur : « Le sadisme de son violeur lui semble être le même que celui de son mari qui ne perçoit pas sa souffrance » (Bayard, 2020, p. 46).

Ainsi, la violence du viol et l'objectification qu'elle implique se gravent durablement dans le corps de Marie, blessé et douloureux. Impossible à effacer, elle paraît y résider même après la disparition des blessures physiques. Cet événement transforme profondément son rapport à son propre corps. Marie rejette désormais sa sexualité lors des rapports sexuels avec Laurent et sa corporéité qu'elle méprise. Son corps devient le porteur permanent du traumatisme. Cette persistance du traumatisme dans le corps confirme que le viol n'est pas représenté par Bayard comme un événement achevé, mais comme une expérience qui continue à se déployer bien au-delà de l'agression elle-même. Le corps devient ainsi le premier espace où se manifeste cette continuité du traumatisme qui structure l'ensemble du roman.

Le traumatisme ne se limite donc pas aux traces laissées sur le corps. Il affecte également la subjectivité de la victime et transforme durablement son rapport à elle-même. De plus, comme l'explique Cathy Caruth, « le récit du traumatisme, en tant que narration d'une expérience qui ne se révèle que plus tard […] atteste plutôt de son impact sans fin sur une vie » (Caruth, 1996, p. 7)[3]. Le traumatisme de Marie ne s'achève pas avec la guérison de son corps. Bien qu'elle tente de rejeter le souvenir de cet événement, « [l]a soirée à laquelle remonte son viol est déjà ancienne, presque oubliée, obsolète » (Bayard, 2020, p. 46), et de récupérer sa vie d'avant, le traumatisme resurgit le jour où elle apprend qu'elle est enceinte.

La grossesse devient pour Marie la preuve tangible du viol, de cet événement qu'elle tente d'effacer de sa mémoire. Elle est persuadée que l'enfant qu'elle porte n'est pas celui de son mari, mais celui de son agresseur. En conséquence, elle considère sa grossesse comme le prolongement du viol dans son propre corps, une souillure qui marque durablement sa corporéité : « C'est une ombre noire qui s'érige en son ventre, parcourt les fibres nerveuses de son sexe, infecte ses entrailles d'une puanteur atroce » (Bayard, 2020, p. 71). Le champ lexical de l'infection et de la contamination contribue ici à représenter la grossesse non comme une expérience de création, mais comme une forme d'envahissement pathologique et comme la prolongation corporelle du traumatisme. Pour elle, cet enfant n'est que « le monstre dans son ventre » (Bayard, 2020, p. 74).

Cette grossesse réactive avec force son traumatisme et révèle l'ampleur de son impact sur son existence et sa subjectivité. Elle l'empêche d'oublier « son calvaire » (Bayard, 2020, p. 75). Au contraire, son état ne fait que renforcer l'emprise du viol subi. Marie commence alors à rejeter son propre corps, perçu désormais comme le lieu où le traumatisme continue de s'inscrire à travers la grossesse. Elle prend du poids pour dissimuler « son ventre dégoûtant » (Bayard, 2020, p. 75). En rejetant son ventre, elle refuse en quelque sorte de reconnaître ou de valider sa grossesse (Froidevaux-

[3] Sauf indication contraire, toutes les citations tirées d'ouvrages en langue anglaise ont été traduites par l'autrice de l'article.

Metterie, 2023, p. 53). Elle déteste son corps enceint et l'ensemble des transformations auxquelles il est exposé lors de ces neuf mois :

> Toutes ces nausées, cette fatigue permanente, ces diarrhées, ces aigreurs d'estomac, cette cellulite qui massacre son corps autrefois lisse et ferme, ces vagues de transpiration puante qui inondent ses draps, sa peau grasse, parsemée de perpétuelles rougeurs, ses cheveux ternes, son haleine de chien (Bayard, 2020, p. 89).

L'accumulation de ces manifestations corporelles et l'énumération insistante de symptômes et d'altérations physiques à connotation négative construisent une représentation profondément dévalorisée de la grossesse, perçue par Marie comme une dégradation continue de son corps plutôt que comme une expérience épanouissante.

Pourtant, c'est aussi son entourage qui contribue à réduire Marie à son corps de femme enceinte. Elle est ramenée à la fonction de corps porteur de l'enfant, à un corps-objet, ce qui nie toute sa subjectivité. Personne ne la considère plus comme « le sujet qu'elle continue pourtant d'être, un sujet animé d'émotions ambivalentes et de sentiments pas toujours 'conformes', un sujet capable de penser sa propre condition » (Froidevaux-Metterie, 2023, p. 140). Même à l'hôpital, où elle est opérée de la jambe après être tombée dans les escaliers, l'attention se porte avant tout sur l'état de l'enfant plutôt que sur le sien : « [e]lle ne représente que ventre » (Bayard, 2020, p. 94). L'enfant, preuve vivante du viol qu'elle tente de cacher dans le silence, « reste prioritaire, presque sacralisé » (Bayard, 2020, p. 94) et devient pour elle une forme d'envahissement permanent du traumatisme.

Marie tente même de se libérer de cet enfant-preuve du viol. Une nuit, lors de son séjour à l'hôpital, elle insère un canif entre ses cuisses et tente de traverser les parois de son vagin pour « tuer le bébé, taillader de toutes ses forces ce fœtus de l'intérieur, le crever, l'empaler sur le tranchant de son arme. C'est son acte de guerre » (Bayard, 2020, p. 96). Seul le hasard, l'entrée d'un médecin lors de sa tournée, l'empêche de mener à bien cette tentative de destruction de son propre corps, traumatisé et devenu pour elle insupportable.

Le dernier événement qui contribue à son objectification est l'accouchement. Lorsque Marie sent « le liquide blanchâtre s'écouler entre ses cuisses » (Bayard, 2020, p. 98), elle repense immédiatement à son viol. Cette association spontanée entre l'accouchement et le viol montre que, dans le roman, la naissance ne constitue pas une rupture avec le traumatisme, mais l'un des moments où celui-ci se réactive avec le plus de force. Ce souvenir du viol l'accompagne tout au long de l'accouchement, durant lequel elle « se sent comme un putain d'animal » (Bayard, 2020, p. 99). L'accouchement ne devient pas pour elle un moment d'épanouissement ni d'éveil de l'amour maternel, mais plutôt « un moment de déshumanisation dé-corporante » (Picard, 2022, p. 133). La naissance de son fils n'éveille pas l'amour, elle ravive au contraire la douleur que même la péridurale ne parvient pas à atténuer. Son arrivée renforce le désir de se libérer de cet enfant, soit en mourant, soit en le tuant.

Même plusieurs mois après l'accouchement, son corps lui rappelle les effets du viol. Elle n'arrive pas à retrouver son poids d'avant, « sa silhouette élancée et lisse » (Bayard, 2020, p. 109) d'avant la grossesse. Son corps semble dévasté par la grossesse et par la croissance de cet enfant-preuve :

> Tout est déformé. La cellulite sur les cuisses et les fesses, la peau flasque, les seins mous, les grandes traces blanches des vergetures sur le ventre et les hanches, son sexe encore élargi par l'accouchement, sa peau sèche et abîmée par les longues insomnies (Bayard, 2020, p. 109).

L'énumération des marques laissées sur le corps accentue l'impression de dégradation physique et contribue à faire du corps maternel le lieu visible de la persistance du traumatisme. Ainsi, le corps de Marie n'est pas seulement le lieu où le traumatisme a pris naissance. Il fonctionne également comme une mémoire persistante du viol, dont il devient le porteur permanent. Ce traumatisme se cristallise dans les multiples formes d'objectification qu'elle subit ainsi que dans la dépossession progressive de sa subjectivité et de sa corporéité. Il culmine finalement dans une maternité forcée, directement issue de la violence du viol. Or, cette maternité ne transforme pas seulement le rapport de Marie à son corps et à sa subjectivité. Elle bouleverse surtout la relation que la protagoniste bayardienne entretient avec son enfant.

Maternité impossible

Si le viol marque durablement le corps de Marie, la grossesse prolonge ce traumatisme en l'inscrivant dans sa corporéité et son expérience maternelle. La maternité se manifeste alors non pas comme un espace d'épanouissement ou de reconstruction, mais comme un lieu de rejet et de conflit qui rend impossible la création d'un lien affectif avec l'enfant. Pourtant, rien dans le parcours de Marie ne semblait annoncer un tel refus de la maternité. Issue d'un milieu stable et attachée à des valeurs traditionnelles, elle avait toujours envisagé la maternité comme l'accomplissement naturel de sa vie de femme et de son projet conjugal avec Laurent.

Toutefois, la naissance de son fils réactive avec force son traumatisme dissimulé et en fait une présence quotidienne insupportable. Loin d'interrompre les effets du viol, la maternité devient ainsi l'un des principaux lieux où le traumatisme continue à se manifester. Marie n'arrive pas à accepter son fils, la preuve vivante du viol subi. Dès qu'elle le voit, « cet être difforme, bouffi, recouvert de liquide amniotique » (Bayard, 2020, p. 99), elle le perçoit comme « monstrueux » (Bayard, 2020, p. 99).

Leurs premiers moments ensemble montrent que l'instinct maternel n'est pas inné. Ils sont dépourvus d'amour et de tendresse maternels. Comme le constate Élisabeth Badinter, « l'amour maternel ne va pas de soi. Il est 'en plus' » (Badinter, 1980, p. 469) et, dans le cas de Marie, la naissance de cet amour est bloquée par son traumatisme. Dès la première minute, Marie examine attentivement son fils uniquement pour « déceler les premières ressemblances physiques avec son violeur » (Bayard, 2020, p. 101). Avec une précision inhabituelle chez une mère, elle « scrute la longueur de

ses mains, de son nez, la couleur de ses yeux, sa peau, la forme de sa bouche » (Bayard, 2020, p. 101). Même le prénom choisi (Thomas) par Laurent ne suffit pas à créer un lien affectif avec l'enfant qu'elle considère comme le fils de son violeur. Elle n'arrive pas à accepter le moindre lien d'affection qui se noue entre Laurent et son fils. Elle le rejette comme si cet enfant n'appartenait pas à leur bonheur familial :

> Laurent joue avec son fils, le taquine. […] Il l'embrasse dans le cou, le soulève, l'enlace, fourre son visage dans la poussette. Marie ne prête plus attention à cette tendresse. Elle pense que toutes ces démonstrations d'affection n'ont pas lieu d'être puisque tout est faux depuis le départ. C'est un grand mensonge […] (Bayard, 2020, p. 105).

Le lien affectif qui se construit entre Laurent et l'enfant ne parvient donc pas à atténuer les effets du traumatisme. Au contraire, il rappelle constamment à Marie l'origine violente de cette maternité. Sa distance affective se manifeste non seulement dans la manière dont elle perçoit son fils ou dans le rejet de l'attachement profond de son mari, mais aussi dans son refus du contact physique avec lui. Alors que l'allaitement est souvent considéré comme le « [s]igne de l'attachement entre la mère et l'enfant, […] une nourriture à la fois corporelle et spirituelle » (Froidevaux-Metterie, 2020b, loc. 1198), Marie éprouve, en revanche, une aversion profonde face à cette intimité contrainte, favorisée par les normes sociales et son entourage, ce qui engendre chez elle un sentiment d'humiliation intense :

> La minuscule bouche de l'enfant s'approche du sein chaud de Marie. […] La sensation est dérangeante, perverse. Ce bébé, fruit de son viol comme elle en est persuadée, suce son téton, le lèche, le déforme, le serre entre ses gencives saignantes sous les yeux attendris de son mari et de sa belle-mère (Bayard, 2020, p. 102).

L'accumulation des verbes décrivant le contact physique entre la mère et l'enfant transforme ici l'allaitement en une expérience invasive et indésirable, perçue non comme un moment de proximité maternelle mais comme une épreuve qui réactive le traumatisme.

Bien que l'innocence de l'enfant lors de l'allaitement parfois l'attendrisse et qu'elle souhaite l'aimer, elle n'y parvient pas, notamment parce que son fils lui rappelle la masculinité associée à l'agression qu'elle a subie. Elle est persuadée qu'elle le traiterait différemment s'il s'agissait d'une fille. Toutefois, à chaque fois qu'elle regarde son nourrisson masculin, elle voit l'avenir qui la terrifie : « Un homme avec un sexe, une virilité, un corps, des mains plus fortes que les siennes, une odeur, une voix, un destin de mâle, un sauvage » (Bayard, 2020, p. 102). Son corps, et surtout son sexe, la repoussent. Aux yeux de Marie, son fils n'est plus seulement la trace visible de l'agression sexuelle, mais l'incarnation possible d'une violence masculine future. Même après la naissance, cette peur continue d'affecter la relation qu'elle entretient avec lui. À chaque fois qu'elle doit changer sa couche, elle évite de regarder ou de toucher son sexe, ce qui conduit à une négligence ayant des conséquences sur la santé de l'enfant.

Ce rejet que Marie éprouve à l'égard du corps masculin de son fils peut être compris grâce à la politique des émotions proposée par Sara Ahmed. Selon Ahmed, les émotions ne sont pas de simples états se produisant à l'intérieur de chaque être

humain. Elles naissent sous l'influence des autres (Ahmed, 2014, p. 1). Les émotions sont des forces qui se déplacent entre les corps en produisant entre eux la proximité ou la distance (Ahmed, 2014, pp. 10–11). Le dégoût et le rejet éprouvés par la protagoniste ne relèvent donc pas uniquement d'une réaction individuelle. Ils créent une séparation corporelle et affective provenant de son traumatisme subi qui rend impossible l'établissement d'un lien maternel.

Toutefois, ce rejet ne se limite pas au corps masculin de son fils. Marie limite progressivement son rôle maternel aux soins les plus élémentaires et évite autant que possible toute proximité affective avec Thomas. Elle n'éprouve aucune joie du temps passé avec son enfant et « déteste être seule avec son fils » (Bayard, 2020, p. 136). Elle le rejette : elle n'arrive pas à le caresser, l'embrasser, lui susurrer des mots doux, car elle « n'arrive pas à détacher de son esprit le visage de son violeur » (Bayard, 2020, p. 121). Aucun véritable attachement maternel ne parvient à se développer envers cet enfant qui n'est pour elle qu'un « lourd fardeau » (Bayard, 2020, p. 130), une présence qui lui rappelle constamment le viol subi et qu'elle en vient à vouloir tuer. Cette pulsion se manifeste d'abord sous la forme de pensées-ritournelles. Une nuit, sur le balcon, Marie envisage de précipiter son fils dans le vide. Elle imagine alors sa chute du troisième étage, au cours de laquelle « [s]es petits os se briseront en un quart de seconde, sa chair se détachera immédiatement sous la violence du choc » (Bayard, 2020, p. 137). Ces pensées intrusives finissent toutefois par se traduire en actes. Lors d'une promenade avec Thomas, elle tente de l'étrangler :

> Elle lui serre les mains jusqu'à ce que son visage se crispe de douleur […], elle remonte les bras jusqu'à son cou pour le serrer plus fort. […] Ses yeux commencent à rougir sous les premiers effets de l'asphyxie. Marie ne s'arrête pas. Le cou potelé de l'enfant s'enfonce dans le coussin. Ses pieds tapotent le tapis de la poussette. Marie introduit un doigt au fond de sa gorge. Immédiatement, le bébé régurgite (Bayard, 2020, p. 175).

Ce passage à l'acte montre jusqu'à quel point le traumatisme déborde désormais le cadre de l'expérience intérieure pour affecter concrètement la relation entre la mère et l'enfant. Si Thomas devient la victime innocente, Marie se perd dans sa souffrance personnelle. Si le viol a profondément atteint sa subjectivité en la brisant, l'impossibilité de se libérer de son traumatisme à travers l'expérience maternelle l'a complètement anéantie : « Elle était mère. Une bonne à rien. Un ventre, un vagin, mais depuis longtemps déjà, Marie avait cessé d'être une femme » (Bayard, 2020, p. 212).

L'expérience maternelle de Marie est profondément marquée par le rejet et l'incapacité d'établir un lien affectif avec son enfant. Loin de correspondre à l'image idéalisée de la maternité comme espace rempli d'amour et de protection maternelle, sa relation avec Thomas est traversée par le dégoût, la peur et le souvenir persistant du viol. En percevant son fils comme l'incarnation possible de la violence masculine qui l'a anéantie en tant qu'être humain, Marie n'arrive pas à s'identifier au rôle maternel attendu d'elle par son mari, ses proches et la société entière. Cette difficulté n'est pourtant pas un simple manque d'amour maternel : elle provient à la fois de son expérience traumatique qu'elle étouffe en elle et des normes sociales qui façonnent la

figure de la « bonne mère ». Ce sont précisément ces deux aspects qui plongent Marie dans le silence autour du viol, un silence qui ne la protège pas, mais qui contribue au contraire à renforcer les effets destructeurs du traumatisme.

Silence de la « bonne mère »

Si le silence de Marie apparaît comme une tentative de protéger son existence après le viol, il contribue paradoxalement à son enfermement dans le traumatisme. Les raisons pour lesquelles elle choisit de se taire, plutôt que d'accuser son agresseur et de témoigner de sa souffrance, sont pourtant multiples.

Tout d'abord, en nous fondant sur la notion des « scripts du viol » de Sharon Marcus, qui voit le viol comme une « interaction scénarisée se produisant dans le langage et pouvant être appréhendée à travers les prismes de la masculinité et de la féminité conventionnelles » (Marcus, 1992, p. 390), il est possible de considérer que Marie occupe la position de « victime féminine » décrite par Marcus (Marcus, 1992, p. 390). Inscrite dans les normes sociales associant la féminité à la passivité, elle se trouve réduite à un rôle de corps-objet, disponible et appropriable (Beauvoir, 2003, p. 17). Sa passivité semble être le résultat d'un modèle de féminité socialement construit qui, comme le souligne Sharon Marcus, renforce les scripts du viol (Marcus, 1992, p. 393). Cette passivité n'est toutefois pas un trait individuel de Marie, mais le produit d'une socialisation qui façonne le rapport des femmes à la violence. Comme le remarque Virginie Despentes, il s'agit d'une « société qui n'apprend pas aux femmes à se défendre contre l'agression sexuelle » (Despentes, 2006, p. 30), mais qui les prépare davantage à endurer cette violence qu'à la combattre.

Juste avant le viol, Marie ne s'oppose pas aux avances insistantes de son oppresseur. Son silence semble déjà révélateur de la position de vulnérabilité dans laquelle elle se trouve :

> Elle voudrait crier, mais étrangement elle n'ose pas. Elle pense à certains détails. Elle ne voudrait pas réveiller tout le quartier, se faire remarquer pour rien. Elle ne veut pas avoir honte devant son directeur d'avoir pensé à une agression alors qu'il ne s'agit peut-être que d'une tentative de séduction un peu rude (Bayard, 2020, p. 34).

Au début, son silence est donc lié à une passivité acquise et s'inscrit dans la logique du viol-domination. Au cours du viol, c'est avant tout sa peur qui, comme l'explique Sharon Marcus, suscite chez elle des « sensations familières de 'sidération' – une immobilité et un silence involontaire » (Marcus, 1992, p. 394). Après le viol, le silence lui est alors ordonné par son violeur. Son agresseur, qui est un homme marié et son supérieur, la menace de répercussions sur son mariage et sa carrière. Son silence ultérieur s'inscrit ainsi explicitement dans la logique du viol-mutilation qui, comme l'explique Rennie Yotova, « annonce la loi du silence que les violeurs cherchent à imposer à leurs victimes » (Yotova, 2007, p. 27).

En conséquence, submergée par la peur qui se transforme en honte, elle décide de ne rien dire à personne. Dans une perspective d'épistémologie de la confiance, son choix peut être interprété comme une rupture de la confiance envers les autres,

car « lorsque le trauma est le fait d'un acte intentionnel infligé par autrui, une fracture s'introduit entre moi et l'autre » (Vinit & Therrien-Binette, 2022, p. 249). Toutefois, ce silence et le refus de témoigner l'empêchent en même temps de surmonter son traumatisme : « elle finit toujours par se résigner au mensonge, consciente de se trahir elle-même et de se détruire » (Bayard, 2020, p. 69). Le témoignage, compris comme un « composé de bribes de mémoire, submergées par des événements qui n'ont pas été assimilés ni inscrits dans le souvenir » (Felman & Laub, 1992, p. 5), ne se réduit pas à un simple récit de faits. Il constitue plutôt l'ouverture vers une vérité autrement inaccessible (Felman & Laub, 1992, pp. 5–6).

Marie tente pourtant une fois de verbaliser son expérience dans une lettre adressée à Laurent, où elle évoque le viol et son impuissance maternelle, mais elle ne la lui donne jamais. Quand, un jour, sa sœur découvre cette lettre par hasard, Marie lui interdit d'en parler. Dans ces conditions, en refusant que son histoire soit entendue, elle prolonge les effets du traumatisme. Le silence apparaît ainsi comme l'une des formes par lesquelles le traumatisme continue à se déployer au-delà de l'agression elle-même. En l'absence de parole et d'un interlocuteur capable d'écouter et de comprendre son expérience, Marie s'enferme dans sa souffrance, ce qui « réduit la capacité à se raconter soi-même » (Vinit & Therrien-Binette, 2022, p. 242). Elle ne parvient pas à intégrer le traumatisme, qui persiste à se reproduire dans son corps et dans sa vie (Felman & Laub, 1992, pp. 57–58).

La honte qui résulte de sa peur est un autre sentiment renforçant son silence. Comme l'observe Sara Ahmed, « la honte peut être décrite comme une sensation intense et douloureuse, qui est inséparablement liée à la manière dont le sujet se rapporte à lui-même, un sentiment de soi qu'il ressent par et sur le corps » (Ahmed, 2004, p. 103). Cette sensation pousse l'individu qui l'éprouve à chercher à se cacher ou à disparaître. Marie, dont la honte provient de l'agression subie, s'enferme dans le silence pour que les autres n'apprennent pas la vérité. Cela se manifeste notamment lors de son premier examen médical pendant sa grossesse :

> Et si l'échographie démontrait son viol ? Si le fœtus n'avait pas le même visage que Laurent, la même forme, la même façon de bouger ou de sourire ? Si Paul découvrait en l'auscultant les traces de son agression ? (Bayard, 2020, p. 79)

Pour Marie, le viol constitue aussi un événement brisant les normes sociales qui structuraient jusque-là les fondements stables de son existence. La honte qu'elle éprouve après l'agression peut être comprise, si nous nous référons aux analyses de Sara Ahmed, comme « le coût affectif du non-respect des normes sociales » (Ahmed, 2004, p. 107). Son enfant devient dès lors la représentation tangible de son incohérence aux attentes sociales.

Enceinte, Marie rejette sa grossesse qui est pour elle « une ignominie, un destin contre nature » (Bayard, 2020, p. 71). Elle ne parvient pas à répondre aux attentes sociales inhérentes à la figure de la « bonne mère »[4], lesquelles définissent ce qu'elle

[4] Le concept de la « bonne mère » se rapproche de la notion de « normative motherhood » (maternité normative) proposée par Andrea O'Reilly. La « maternité normative » correspond à une

doit être, la manière dont elle doit se comporter, ainsi que les pensées et les émotions qui lui sont autorisées (Donath, 2019, pp. 49–65). Son comportement, en dissonance avec cet idéal maternel, suscite des jugements constants de la part de son entourage et de la société.

Elle ressent notamment le poids du regard des autres lorsqu'elle est l'une des dernières mères à récupérer son fils à la crèche : « Les mères la regardent. Ce n'est pas de la compassion, mais un pur jugement. Marie est une mauvaise mère, elle le sait » (Bayard, 2020, p. 150). Même son mari, qui considère Marie comme une bonne mère, « préfère toujours savoir ce qu'elle fait » (Bayard, 2020, p. 106). Dès lors, le sentiment de ne pas être une « bonne mère » et le rejet intériorisé de son enfant qu'elle éprouve depuis sa naissance éveillent chez Marie une honte profonde et renforcée par le mépris des autres qui ne cessent de la juger. Comme le souligne Sara Ahmed, le sentiment de honte de l'individu germe sous les regards des autres et émerge comme un sentiment d'être « contre soi-même » lorsque l'individu le considère comme la marque de sa propre défaillance (Ahmed, 2004, p. 103).

L'impossibilité de verbaliser l'origine de son rejet et de donner sens à son expérience conduit Marie à refouler sa propre subjectivité :

> Assise sagement près de son mari, il lui semble tout à coup être l'illustration parfaite de ce que la société méprise : une femme faible, lâche, grosse, qui n'aime pas son enfant, qui pense à abandonner sa famille, sexuellement peu active, inefficace et dépassée dans son travail, déjà vieille (Bayard, 2020, p. 134).

Marie, essayant à tout prix de dissimuler son incapacité d'aimer son fils afin de se conformer aux normes de la « bonne mère », devient pourtant la victime de ces mêmes normes. La honte qu'elle éprouve est renforcée par la découverte que la maternité n'est pour elle qu'une « mascarade, [un] leurre que le monde entretient au sujet de l'incroyable et enrichissante expérience d'être mère » (Bayard, 2020, p. 223). Incapable de témoigner du viol qui fonde son expérience maternelle et de rendre alors son comportement appréhensible, elle n'arrive pas, en conséquence, à se reconstruire après le viol et la naissance de son enfant. Comme l'observe Judith Butler, même si les normes sociales imposent des comportements acceptables à l'individu, tout individu doit être capable de s'expliquer pour être socialement reconnu. Autrement, il risque de perdre la possibilité de cette reconnaissance (Butler, 2001, p. 26). L'absence d'un témoignage sincère, qui pourrait permettre à Marie d'expliquer son expérience et d'être reconnue par les autres, l'empêche d'être reconnue et la plonge dans l'image de la « mauvaise mère ». Cette impasse peut être rapprochée de ce que Julia Kristeva désigne comme une « faute agie », c'est-à-dire une forme de passage à l'acte qui survient lorsque la souffrance psychique ne peut plus être élaborée ni mise en mots (Kristeva, 1987, p. 93). Elle finit alors par envisager le crime comme seule issue pour « rectifier ce qu'elle considère encore comme sa

maternité construite autour de l'amour maternel inconditionnel, du dévouement total de la femme et de l'effacement de toute ambiguïté maternelle. O'Reilly énumère dix injonctions de la maternité normative : l'essentialisation, la privatisation, l'individualisation, la naturalisation, la normalisation, l'idéalisation, la biologisation, l'expertisation, l'intensification et la dépolitisation (O'Reilly, 2021, pp. 477–478).

propre erreur » (Bayard, 2020, p. 253). Empoisonner son mari, son fils et elle-même devient pour Marie l'unique façon de reprendre « la vie à la vie et personne ne la jugera » (Bayard, 2020, p. 253).

Vers une conclusion

En peignant le parcours tragique de Marie, Inès Bayard met en lumière la complexité du drame vécu par une victime de viol et montre à quel point des décisions, en apparence plus simples et moins douloureuses, peuvent entraîner des conséquences profondes et durables. De plus, en choisissant comme protagoniste une femme ordinaire, menant une vie parfaitement banale, qui est agressée et violée par un homme ordinaire, qu'elle connaît et en qui elle a confiance, l'écrivaine joue avec les mythes et stéréotypes entourant les agressions sexuelles. Par cette démarche, Bayard montre explicitement qu'une telle violence peut survenir à n'importe qui, dans n'importe quel contexte et de la part de n'importe qui.

Sans aucun doute, Marie est la victime innocente du viol subi « de façon absolument gratuite, qui l'engage dans un lien qu'[elle] ne peut pas rompre à cause de son incapacité à comprendre ce qu'[elle] a vécu, à lui donner un sens » (Yotova, 2007, p. 153). Comme le souligne Virginie Despentes, le viol constitue une forme de domination par laquelle un sexe cherche à rendre l'autre personne « inférieure, coupable et dégradée » (Despentes, 2006, p. 32). Le parcours de Marie illustre les effets durables d'une telle violence, qui continue à façonner son rapport à son corps, à la maternité et à elle-même. Incapable de se dégager de la honte qui accompagne l'agression, elle en souffre en silence. Son refus de témoigner, motivé à la fois par la peur, la honte et la domination exercée par son agresseur, l'enferme dans un cercle vicieux dont elle ne peut pas sortir. L'expérience de Marie rappelle ce que Julia Kristeva décrit comme l'installation d'un « vide psychique » et d'un « affect douloureux » à la place d'une perte demeurée indicible (Kristeva, 1987, p. 93). Incapable de dire sa honte et d'élaborer le traumatisme subi, Marie reste enfermée dans ce vide, où se prépare son effondrement.

Toutefois, l'intérêt du roman ne réside pas uniquement dans la représentation du traumatisme du viol. Au fil du récit, Marie apparaît de plus en plus comme la victime des normes sociales dans lesquelles elle a été élevée et auxquelles elle s'efforce toujours de se conformer. Le silence qu'elle choisit après l'agression ne constitue pas seulement une réaction au traumatisme, mais également l'effet d'un ordre social qui valorise la discrétion, l'abnégation et la maternité comme accomplissement féminin. En ce sens, Marie incarne ce que Judith Butler décrit comme un sujet « à la fois constitué par des normes et dépendant d'elles » (Butler, 2016, p. 14). Son existence se construit à l'intérieur de cadres sociaux qu'elle adopte comme naturels, bien qu'ils lui soient imposés et qu'elle ne parvienne pas à s'en libérer (Butler, 2016, pp. 13–15). Le viol devient la première rupture dans son existence normée. Pourtant, au lieu de contester les normes qui façonnent sa vie en témoignant de l'agression subie, Marie choisit le silence. Dès lors, la maternité, longtemps désirée, cesse d'incarner l'accomplissement féminin auquel elle aspirait pour devenir le lieu où se rejouent le traumatisme, la honte

et l'impossibilité de se reconstruire. En devenant mère, Marie a perdu son identité. Elle a « cessé d'être une femme » (Bayard, 2020, p. 212). En cherchant à effacer les traces du viol afin de préserver l'image de la femme et de la mère conforme aux attentes sociales, elle rend progressivement sa vie invivable, ce qui la conduit à son effondrement final. Le roman montre ainsi que le viol ne demeure jamais un événement achevé : il continue à se manifester dans le corps, la maternité et le silence, qui deviennent les principaux lieux de persistance du traumatisme.

Bibliographie

Ahmed, S. (2014). *The Cultural Politics of Emotion*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

Badinter, É. (1980). *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel (XVII^e^–XX^e^ siècle)*. Paris : Flammarion.

Bayard, I. (2020). *Le malheur du bas*. Paris : Le Livre de Poche.

Benedict, H. (1993). *Virgin or vamp: How the press covers sex crimes*. New York ; Oxford : Oxford University Press.

Butler, J. (2001). Giving an account of oneself. *Diacritics,* 31(4), pp. 22–40.

Butler, J. (2016). *Défaire le genre*. Trad. M. Cervulle. Paris : Éditions Amsterdam.

Caruth, C. (1995). Introduction. In C. Caruth (ed.), *Trauma – Explorations in Memory*. Baltimore ; London : John Hopkins University Press, pp. 3–12.

Caruth, C. (1996). *Unclaimed Experience: Trauma, Narrative and History*. Baltimore ; London : John Hopkins University Press.

De Beauvoir, S. (2003). *Le Deuxième Sexe, I. Les faits et les mythes*. Paris : Gallimard.

Despentes, V. (2006). *King Kong théorie*. Paris : Éditons Grasset & Fasquelle.

Donath, O. (2019). *Le regret d'être mère*. Paris : Odile Jacob.

Felman, S. & Laub, D. (1992). *Testimony: Crises of witnessing in literature, psychoanalysis, and history*. New York : Routledge.

Froidevaux-Metterie, C. (2020a). Le féminisme et le corps des femmes. *Pouvoirs*. 173(2), pp. 63–73.

Froidevaux-Metterie, C. (2020b). *Seins* (Kindle édition). Paris : Anamosa.

Froidevaux-Metterie, C. (2023). *Un si gros ventre. Expériences vécues du corps enceint*. Paris : Stock.

Kristeva, J. (2015). *Soleil noir. Dépression et mélancolie*. Paris : Gallimard.

Marcus, S. (1992). Fighting bodies, fighting words: A theory and politics of rape preventions. In J. Butler & J. W. Scott (ed.), *Feminists theorize the political*. New York : Columbia University Press, pp. 385–403, https://doi.org/10.7916/D85B0BSG

O'Reilly, A. (2021). Normative Motherhood. In A. O'Reilly (ed.), *Maternal Theory. Essential Readings*. Toronto : Demeter Press, pp. 477–492.

Picard, C. (2022). *Philosophie de l'enfantement. Cinq méditations*. Paris : Classiques Garnier.

Vinit, F. & Therrien-Binette, A.-S. (2022). L'agression sexuelle : quand le trauma colonise le corps. In F. Vinit & C. Thiboutot (éd.), *Habiter le monde au féminin. Entre récits et phénoménologie*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Yotova, R. (2007). *Écrire le viol*. Paris : Non Lieu.